



FORMATION CQP PSGE

Certificat de qualification professionnelle « Participer aux activités privées de sécurité des grands événements »

Objectif de la formation CQP PSGE

Si vous souhaitez participer aux grands événements à venir, cette nouvelle spécialité est faite pour vous.

Le CQP PSGE a pour but de répondre aux besoins de sécurité privée liés à l'organisation, en France, de la Coupe du monde de rugby de 2023, des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, mais également de tous les événements ponctuels ou périodiques rassemblant plus de 300 personnes.

Contenu de la formation – 106 heures

Notions juridiques (4 heures)

Environnement juridique de la sécurité privée / Connaître le livre VI du CSI / Connaître :

- l'explication initiale du livre VI (contexte, logique) ;
- l'architecture d'ensemble ;
- les conditions d'accès à la profession (moralité et aptitude professionnelle) ;
- le principe d'exercice exclusif ;
- le principe de neutralité ;
- la détention et usage des armes ;
- le port des uniformes et insignes ;
- les dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) ;
- les spécificités des services internes ;
- le régime de la carte professionnelle Téléservices du CNAPS.

Connaître les dispositions utiles du code pénal (4 heures)

Maîtriser les concepts de légitime défense, de faits justificatifs comme l'état de nécessité, d'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir

- les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police ;
- la non-assistance à personne en danger ;
- l'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- l'usurpation de fonctions ;
- l'atteinte aux systèmes de traitement automatisé ;
- l'appropriation frauduleuse ;
- le fonctionnement des juridictions pénales.

Application de l'article 73 du code de procédure pénale (2 heures)

Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du CPP.



Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques (2 heures)

Connaître la législation relative :

- au respect de la vie privée ;
- au respect du droit de propriété ;
- aux juridictions civiles ;
- à la CNIL.

Respecter la déontologie professionnelle (4 heures)

Respecter :

- le secret professionnel ;
- les principes déontologiques ;
- être averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées.

Module stratégique (14h, dont 7h de mise en situation pratique)

- Gestion des premiers secours
- Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS.
- Connaître le programme national du SST ; INRS ou PSC1 ; la conduite à tenir lors de premiers secours.
- Savoir alerter et secourir.

Gestion des risques et des situations conflictuelles (14h, dont 7h de mise en pratique)

Savoir analyser les comportements conflictuels.

- Connaître :
 - les origines des conflits ;
 - les différents types de conflits ;
 - la stimulation et les motivations des conflits ;
 - les étapes d'un conflit ;
 - la prévention du conflit.
- Savoir gérer et résoudre un conflit.
 - Savoir :
 - traiter une agression verbale ;
 - gérer les émotions ;
 - adopter des techniques verbales ;
 - intervenir par étapes ;
 - adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptés.
 - évaluer la dangerosité du conflit ;
 - gérer le conflit ;
 - gérer les conséquences du conflit.

Transmission des consignes et informations (2 heures)

Savoir :

- mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales ;
- transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ;
- transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion, de malveillance, d'incendie d'accidents.



Réaliser une remontée d'informations (4 heures)

Savoir :

- faire un compte rendu oral ;
- faire un compte rendu écrit ;
- faire un rapport.

Inspection visuelle et palpation de sécurité (7h, dont 4h de mise en situation pratique)

• **Mettre en œuvre les opérations d'inspection-filtrage : Connaître :**

- le cadre légal de la palpation de sécurité et de l'inspection visuelle des bagages ;
- la technique d'inspection visuelle et de palpation ;
- les différents niveaux du plan Vigipirate et les mesures qui s'appliquent.

Gestion du risque terroriste (14 heures)

- Connaître et prévenir les risques terroristes.
- Identifier les lieux et sites sensibles.
- Identifier les matériels utilisés.
- Mettre en place des actions préventives.
- Savoir alerter et mettre en place les premières mesures de sécurité.

Module gestion des risques (7h , dont 3h de mise en situation pratique)

• **Initiation au risque incendie**

Savoir :

- reconnaître les causes et les effets des incendies ;
- savoir appréhender une centrale incendie ;
- manipulation d'extincteurs sur bac écologique et ou aire de feu ;
- repérer les agents, les procédés et les matériels ;
- organiser une intervention ;
- savoir alerter.

Connaître les risques majeurs (1 heure)

Comprendre les plans de prévention ; le document unique.

Connaître les risques électriques (1 heure)

Sensibilisation aux risques électriques.

Module professionnel spécialisé (3 heures)

Attitude en événementiel

- Maîtriser les techniques d'information et de communication.
- Savoir :
 - travailler sa présentation et son attitude ;
 - accueillir, informer, orienter.
- Communication verbale et non verbale adaptée

Compétence en événementiel (8h, dont 2h de mise en situation pratique)

Préparation d'une mission.

- Savoir :
 - comprendre et appliquer les consignes ;
 - préparer une intervention (mise en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes, définir l'équipe) ;
 - agir sur place ;
 - prévenir et intervenir avec les forces de police et de gendarmerie ;
 - appliquer des consignes particulières en cas d'intrusion.

Gestion de l'événementiel (11h dont 6h de mise en situation pratique)

- Maîtriser :
 - la problématique de la sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel ;
 - le cadre légal des rassemblements ;
 - palpation appliquée à l'événementiel ;
 - sensibilisation aux articles prohibés : alcool, objets dangereux, engins pyrotechniques...
 - la sécurisation des spectacles et concerts ;
 - la gestion d'un évènement (analyser le risque, le lieu, les acteurs, le contexte).

Gestion des cas particuliers (1 heure)

- Gestion des mineurs : problématique d'absence de responsabilité ;
- Gestion des personnes handicapées et à mobilité réduite.

Les acteurs d'un événement (1 heure)

Identifier les acteurs autres que le public (organisateur, personnalités, journalistes, service de secours).

Gestion des contrôles des accès (2 heures)

Comprendre les différentes zones d'accès.

- Connaître les moyens d'identification des différentes familles d'accès.
- Les systèmes de billetteries (bracelet, billet, douchette).
- La fraude et les litiges.

